

ABONNEMENTS
LES ABONNEMENTS
datent des 1er et 16 de chaque mois
se paient d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

INSERTIONS

LES INSERTIONS
sont reçues au
Bureau du Journal
du Lot
et
se paient d'avance

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

l'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'Été.

Tableau 2. Horaires de trains entre Cahors, Agen, Bordeaux, Périgueux, Monsempron-Libos, etc.

Cahors, le 27 Août 1874

On lit dans le Courrier du Lot :

Après avoir solennellement énuméré tous les fléaux qui allaient fondre sur la France si les électeurs du Calvados votaient pour le candidat bonapartiste...

Le Journal du Lot n'a pas trouvé une nuance : Il a tout simplement dit la vérité sur une élection à laquelle la notoriété du candidat...

Avant l'ouverture du scrutin, M. Le Provost de Launay était un septennaliste résolu : il le déclarait, il l'imprimait, il l'affichait.

M. Le Provost de Launay s'est présenté comme absolument prêt à organiser les pouvoirs du maréchal Mac-Mahon. Il a donc été nommé pour cela et rien que pour cela...

Laissons à l'avenir ce qui appartient à l'avenir, et contentons nous, après tant de malheurs, d'assurer le présent contre les compétitions anarchiques.

Revue des Journaux

Liberté.

Le ministre de la guerre vient de décider la suppression des congés de longue durée qu'il

était d'usage d'accorder aux hommes, après les opérations de l'inspection générale.

Les congés de semestre ont toujours été un médiocre moyen financier, employé pour arriver à équilibrer le budget de la guerre.

Ces inconvénients étaient les moindres ; ce qui souffrait le plus c'était l'instruction du soldat et celle de l'officier. En effet, voici comment se répartit en général, le travail de l'armée dans les régiments.

Ces travaux, auxquels les Prussiens accordent une si grande importance, parce qu'ils sont la véritable école de guerre, surtout pour les officiers supérieurs, étaient considérés chez nous comme peu importants...

Enfin, et pour surcroît de malheur, c'était pendant l'absence des semestriers qu'arrivaient les conscrits. Pour dégrossir l'homme de recrue, pour lui apprendre les petits détails de son métier, les officiers et les sous-officiers sont impuissants.

Une autre grave inconvénient résultait de ces

longs congés, c'était le suivant : L'homme qui quitte le service pour toujours oublier les petites misères qu'il a subies, pour ne se souvenir, à sa rentrée chez lui, que des joyeuses heures et de la bonne camaraderie.

Toutes ces raisons faisaient des semestres un véritable fléau que M. le général de Cissey a su enfin détruire.

Nous voyons aussi avec joie, par les termes mêmes de la circulaire, combien M. le ministre attache d'importance aux grandes manœuvres, ce qui nous fait espérer qu'elles seront bientôt la règle au lieu d'être comme jusqu'ici l'exception.

La suppression des congés à longue durée ne retiendra pas les soldats plus longtemps sous les drapeaux, car la nécessité de faire des économies étant toujours la même...

Gazette de France.

M. Frédéric Morin, rédacteur du Rappel qui vient de mourir, a été porté à l'église ; ses collaborateurs et la plupart des frères qui faisaient cortège à son cercueil ont protesté en restant à la porte de l'église...

« Le cortège, qui connaissait les convictions de Frédéric Morin, croyait aller directement au cimetière. C'a été un grand étonnement, et disons-le, plus que de l'étonnement, quand on a vu le corbillard s'arrêter devant Saint-Etienne-du-Mont, et la bière entrer dans l'église.

« La presque unanimité du cortège a protesté en restant sur la place.

« Nous sommes de ceux qui respectent toutes les croyances, et nous ne blâmerons jamais un catholique de faire bénir sa mort par les prêtres. »

En vérité, M. Vacquerie est bien bon !...

« Mais il suffisait d'avoir causé un moment avec Frédéric Morin pour savoir que c'était un libre-penseur convaincu, et non-seulement convaincu, mais militant. Il est certain que, si on l'avait consulté, sa volonté expresse aurait été d'être enterré sans prêtre. »

Il suffisait d'avoir causé avec M. Morin pour etc., etc. Donc M. Vacquerie suppose que M. Morin se serait fait enterrer civilement — mais il n'en est pas sûr.

N'oublions pas que M. Morin a été et est resté très longtemps catholique, très pratique et très fervent. Il serait donc tout naturel — et nous espérons qu'il en est ainsi — que M. Morin fût revenu à ses derniers moments aux convictions d'une grande

partie de sa vie. On reconnaît bien, dans l'incroyable entrefilet dont nous venons de citer un extrait, le langage de ces enfouisseurs quand même, qui au besoin achètent des cadavres ou enterrent civilement des libres penseurs mort-nés.

La manifestation des citoyens du Rappel, est fort caractéristique.

M. Gambetta et les autres républicains n'admettent pas qu'un républicain puisse entrer à l'église.

M. de Malleville, qui a déclaré l'autre jour que tous les groupes de la gauche étaient indissolublement unis, fera bien de méditer cet incident.

Informations

M. Charles Bruas, candidat conservateur, a adressé aux électeurs de Maine-et-Loire la circulaire suivante :

« Mes chers concitoyens,

« Vous êtes appelés à nommer un député à l'Assemblée nationale, en remplacement de M. Beulé, qui, dans la députation de Maine-et-Loire, représentait plus particulièrement l'arrondissement de Saumur.

« J'appartiens au même arrondissement, dont l'un des cantons m'a élu au conseil général. De nombreux amis ont pensé que cette double circonstance pouvait me donner quelques droits à vos suffrages et m'ont engagé à poser ma candidature.

« Si je n'avais consulté que mes goûts personnels, je n'aurais point recherché cet honneur ; mais je n'ai pas cru devoir me refuser à l'appel fait à mon dévouement et à mon patriotisme.

« Je serais profondément honoré de vous représenter à l'Assemblée nationale. Indépendant par caractère, arrivé à un âge qui échappe aux séductions de l'ambition, ma seule préoccupation serait de soutenir les grands principes conservateurs qui sont la sauvegarde des sociétés.

« Je donnerais, sans aucune arrière-pensée et sans réserve mon concours à l'illustre maréchal de Mac-Mahon.

« Je m'associerais par mes votes à toutes les mesures devant contribuer à consolider son pouvoir.

« J'estime qu'en ce moment le pays n'a que cette voie ouverte pour ramener le calme et la prospérité par l'apaisement et le désarmement des partis.

« Je n'ai pas besoin de dire que, dans les questions intéressant le département de Maine-et-Loire, je défendrais avec zèle ses intérêts, auxquels je suis initié par ma participation aux travaux du conseil général et de la commission départementale.

« Brain-sur-Allonnes, 22 août 1874.

« CH. BRUAS,

« Vice-président du conseil général. »

Le Japon se prépare à soutenir la guerre contre la Chine, à propos de l'île de Formose, occupée par les Japonais et dont les Chinois exigent l'évacuation ; un ultimatum a été lancé. Les Japonais ne paraissent pas devoir y avoir égard et la lutte est imminente.

d'armement tout primitif, le Japon possède deux vaisseaux cuirassés, sans compter une armée des plus respectables. La guerre qui s'engage pourra donc avoir des conséquences fort sérieuses et les puissances européennes auront peut-être à y intervenir, non à coup sûr comme belligérantes, mais au point de vue de leurs intérêts coloniaux.

Pendant que M. de Bismarck fait une guerre implacable aux catholiques, un adversaire redoutable agit dans l'ombre et organise ses forces; nous voulons parler de l'Internationale qui fait de terribles progrès en Allemagne.

Les apôtres du communalisme ont d'abord essayé de travailler les paysans, mais là ils n'ont guère eu de succès, et ils se sont alors adressés aux ouvriers des manufactures, parmi lesquels ils n'ont pas tardé à recruter de nombreux adhérents, qui tous réclament énergiquement l'établissement de « l'Etat populaire, démocratique et social. »

Partout en Allemagne, et notamment à Berlin, les internationaux préparent l'essai loyal de la Commune. Il y a dans cette ville quelques centaines de mille de prolétaires vagabonds qui sont la véritable armée de l'Internationale.

ESPAGNE

Le *Journal des Débats*, qui n'a jamais cru au triomphe de Don Carlos, et qui est sympathique aux révolutionnaires espagnols, est obligé par la force des choses de reconnaître que les chances d'une prochaine restauration augmentent de jour en jour. On lira avec intérêt l'article suivant qu'il vient de publier :

Nos prévisions se réalisent. Après la Sen d'Urgel, peut-être avec les canons enlevés aux remparts de la forteresse de cette ville, Puyceda, est attaqué par les carlistes. Il est possible qu'avant peu les communications entre Madrid et la France soient interrompues du côté sud-est et que les routes qui traversent les Pyrénées et débouchent en Espagne à la Jonquièrre, à Campradon et à Puyceda soient aux mains des carlistes. Les Pyrénées centrales présentent un rempart presque infranchissable, et les routes de Saint-Jean-Pied-de-Port et de Bayonne à Pampelune n'étant pas à l'abri des incursions carlistes, il ne reste d'autre voie de communication à peu près sûre entre Madrid et la France que celle qui joint Bayonne à Saint-Sébastien; et encore faut-il qu'elle soit protégée par de forts détachements de troupes régulières.

C'est là, il faut le dire, une triste situation, et l'inaction du général Zavala, qui semble se borner à faire des marches militaires comme celle qu'il a exécutée dernièrement de Logrono à Tolosa, n'indique pas qu'on en doive bientôt sortir. Par insouciance, manque de ressources ou incapacité, les chefs de l'armée républicaine semblent laisser le champ libre à leurs adversaires, et ceux-ci en profitent de leur mieux. Les preuves de leur activité sont malheureusement évidentes et se multiplient d'une manière inquiétante. Toute la partie de la Péninsule sise au nord et à l'est d'une ligne qui serait tirée de Santander à Logrono, de Logrono à Cuença et de Cuença à Valence, est plus ou moins exposée aux incursions ou soumise à l'autorité des chefs carlistes. La circulation est arrêtée totalement, ou les trains sont visités sur les chemins de fer de Madrid à Saragosse, Lérida et Barcelone, de Madrid à Valence à Tarragone, Barcelone et Gironne. Les villes de Medina-Cœli, de Cuença et de Teruel savent déjà ce que leur coûte l'insurrection qui désole le pays. La levée en masse augmente encore le nombre des partisans de Don Carlos en engageant à se joindre aux bandes les conscrits qu'effraie la discipline de l'armée. Tout ceci est-il propre à encourager les grandes puissances à reconnaître le gouvernement espagnol ?

Les journaux de Paris publient les dépêches suivantes :

(*Télégraphie carliste. — Officiel.*)

Perpignan, 23 août, 3 h. 45, soir.

« L'attaque de Puyceda par les troupes carlistes » est poussée très-vigoureusement. Deux cents volontaires républicains de Figueras, qui venaient à son secours, ont été faits prisonniers.

» LARZAT. »

Bayonne, 24 août, 11 h., matin.

« Des dépêches particulières de la frontière annoncent que Puyceda a été brûlée. Une crise gouvernementale aurait éclaté à Madrid, Sagasta

» et Cotoner quitteraient le ministère. Zabala serait destitué du commandement de l'armée du Nord. Madrid refuse d'obéir à la nouvelle levée qui vient d'être décrétée. Des troubles sont imminents.

» NAVARRO. »

Chronique locale

et méridionale.

Par arrêté préfectoral, en date du 11 août 1874, M. Costes (Basile), adjoint, a été nommé maire de St-Pierre-Toirac, en remplacement de M. Devic, démissionnaire. — M. Connes (Bernardin), a été nommé adjoint en remplacement de M. Costes.

Par arrêté de M. le ministre de l'intérieur, en date du 14 août 1874, M. Salgues de Geniès (François-Joseph-Amédée) a été nommé maire de la commune de Sauliac, en remplacement de M. Salgues de Geniès (Auguste), décédé.

Par décret, en date du 18 août 1874, M. Fraud (Jean) a été nommé maire de Livernon en remplacement de M. Vayssié, révoqué; et M. Delsahut (Antoine), a été nommé adjoint, en remplacement de M. Réveilhat, démissionnaire.

Par arrêté préfectoral en date du 26 août, M. Bessières Charles, est nommé maire de Cambayrac, en remplacement de M. Bessières, décédé.

Par arrêté du ministre de l'instruction publique en date du 17 août, M. Barthe, inspecteur primaire à Castres, est nommé en la même qualité à Figeac, en remplacement de M. Périer, nommé inspecteur primaire à Foix.

M. Calmel-Puntis, procureur de la République à Agen, est nommé conseiller à la Cour d'Appel.

M. Niébylowski, professeur au lycée de Cahors, est déclaré admissible à l'agrégation des sciences mathématiques.

Les examens d'admission à l'école polytechnique auront lieu, à Toulouse, dont relève le département du Lot, le 18 septembre pour le 1^{er} degré, le 23 septembre pour le 2^e degré.

Mardi, un porte-monnaie contenant une somme de 80 f. a été trouvé par M^{me} Cazes, limonadière, qui s'est empressée de le rendre à la personne qui l'avait perdu.

Le Conseil d'Etat vient de décider que les cours d'appel, les cours d'assises, les tribunaux civils de première instance, les tribunaux de commerce, ainsi que les justices de paix, n'ayant pas d'existence civile, n'ont pas capacité pour accepter les libéralités qui leur sont faites.

Mais ces assemblées, considérant que l'Etat est propriétaire du mobilier des cours d'appel, que les départements sont obligés de pourvoir aux dépenses du matériel des cours d'assises et des tribunaux, que les communes, chefs-lieux de cantons sont tenues, par l'article 30 de la loi du 18 juillet 1837, de fournir le local et le mobilier des justices de paix, a pensé qu'il convenait d'autoriser, suivant les cas, l'Etat, les préfets ou les maires à accepter des dons ou legs qui constituent en réalité un véritable bénéfice pour l'Etat, les départements ou les communes.

La *Gazette du Midi* annonce qu'un électeur qui s'est fait inscrire deux fois sur les listes a été déféré au procureur de la République.

On nous écrit de Puy-l'Evêque :

Un incendie a détruit dans la soirée de mardi, trois maisons à Puy-l'Evêque.

Le feu s'est déclaré vers une heure de l'après

midi au domicile du sieur Rey Justin, pendant qu'il était à la foire de Prayssac.

Les secours sont arrivés promptement, mais que faire sans pompes.

Le feu ne pouvant être vigoureusement attaqué, l'eau, faisant défaut, s'est propagé aux maisons voisines qu'il a complètement dévorées.

Les pertes, pour les trois immeubles brûlés, s'élèvent à 45,000 fr.

Nous recevons de M. le maire de St-Vincent la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,

Je vous prie de vouloir bien publier dans votre journal la lettre ci-dessous que j'adresse au *Libéral du Lot* en réponse à un article de ce journal.

A monsieur le rédacteur du *Libéral du Lot*.

St-Vincent, le 25 août 1874.

Monsieur le rédacteur,

Je lis dans votre estimable journal en date du 23 août une lettre de M. Guilhou, ex-maire de St-Vincent, dans laquelle il prétend qu'on a refusé « de lui remettre plusieurs pièces intéressant la commune et qu'il a le droit de réclamer pour poursuivre la restitution de biens communaux » dont je suis, dit-il, l'un des détenteurs.

La vérité est que quelques personnes, et je suis du nombre, possèdent des terrains que M. Guilhou croit appartenir à la commune et qui sont l'objet d'un litige actuellement pendante. Quant aux pièces en question, M. Guilhou en a eu communication, quoiqu'il en dise. Sur sa demande, M. le préfet m'a écrit de lui en envoyer une expédition et je me suis hâté de le faire.

Je ne relève pas l'outrecuidance avec laquelle M. Guilhou parle de droits *incontestables* de la commune, alors que la question n'est pas encore jugée, ces droits sont tellement sujets à contestation que dans une affaire exactement semblable les tribunaux compétents, y compris la cour de cassation, ont donné gain de cause aux détenteurs du terrain.

Vous faites suivre cette lettre, monsieur le rédacteur, de certaines considérations au sujet desquelles je vous demande la permission de dire quelques mots. Je ne me crois pas plus digne qu'un autre d'occuper la place de maire, mais je tâcherai autant que possible, de ne pas engager la commune, comme mon prédécesseur l'a fait trop souvent, dans des procès désastreux, au grand désavantage de nos finances.

Quant à la fête patronale je ne crois pas avoir contribué à la rendre triste. Si le pays n'est pas très gai, après quatre années de gelées et de grêles, avouez que ce n'est pas ma faute.

Il est exact qu'on a défendu de chanter la *Marseillaise*, à dix heures du soir, dans l'intérieur du village; mais l'autorité ne s'en est pas émue autant que vous paraissez le supposer. Vous ne pouvez ignorer que tout tapage nocturne (je dis tapage car c'était loin d'être de la musique) est interdit par la loi. On n'a donc fait que prendre une mesure de police fort simple et qui n'était pas motivée le moins du monde par le sens des paroles chantées.

Je vous serais extrêmement obligé, monsieur le rédacteur, de vouloir bien insérer cette lettre dans votre plus prochain numéro. Votre impartialité bien connue m'est un sûr garant que je n'aurai pas à réitérer cette demande.

Agréez monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le maire de la commune de Saint-Vincent,
B.-V. PEYRISSAC.

Un de nos compatriotes, M. Albert de la Sudrie, vient de mourir à Lesparre, où il occupait le poste de substitut. Nous extrayons les lignes suivantes de la *Guienne* :

Notre ville est sous le poids d'une bien pénible émotion par suite de la mort d'un jeune magistrat, M. Albert de la Sudrie, enlevé tout récemment à l'affection des siens et à l'estime de tous.

M. Albert de la Sudrie, qui remplissait près de notre tribunal les fonctions de substitut du procureur de la République, avait su se concilier les sympathies de tout l'arrondissement. Il unissait aux connaissances du droit l'amour de la justice et de la vérité. C'était l'homme du devoir dans la plus large acception du mot. Il y avait en lui la personnalité vivante de ces hommes austères qui ne relèvent que de leur conscience, qui n'ont jamais connu les lâches complaisances, et qui ont été à toutes les époques l'éternel honneur de la magistrature française.

Uni à l'une des familles les plus considérables et les plus aimées du Médoc, M. de la Sudrie avait pris auprès de l'honorable maire de Lesparre, M. Henri Chanterre, la place d'un fils que Dieu avait rappelé à lui.

L'avenir en ce monde semblait plein de promesses pour notre substitut. A la considération

individuelle venaient se joindre le respect et la considération qui entourent sa famille personnelle comme sa famille d'adoption.

Hélas! toutes ces espérances ont été anéanties! Atteint d'une de ces maladies terribles contre lesquelles l'art est impuissant, Albert de la Sudrie s'est endormi dans le Seigneur avec la foi du chrétien.

Le jour-même où de pieux amis et d'éminents magistrats accompagnaient à Sainte-Eulalie sa dépouille mortelle, sa femme mettait au monde un fils, qui recueillera dans l'héritage paternel ces précieuses traditions d'honneur et de vertu que la mort ne peut détruire.

Puisse ces lignes alléger quelque peu de grandes douleurs. Ceux qui pleurent dans Albert de la Sudrie l'enfant selon la nature, le fils d'adoption et l'époux, ont le bonheur d'être chrétienne, et ils acceptent avec une admirable résignation le coup terrible qui vient de les frapper.

A. PEPIN D'ESCURAC.

On écrit de Marseille :

Nous apprenons que, la nuit dernière, une nouvelle comète la cinquième de cette année, a été découverte à l'Observatoire de Marseille par M. Coggia.

Cette comète, actuellement située dans la constellation du Taureau, marche vers le sud-est. Elle est très-petite.

Nous lisons dans le *Progrès de Villeneuve* : Les prunes ont fait leur apparition sur nos marchés; mais ce ne sont guère que des fruits inférieurs; aussi le cours est-il encore douteux.

Les 90 à 100 fruits au demi-kilo, s'achètent de 35 à 38 fr. les 50 kil., et les 115 à 120 de 25 à 26 fr.

INSTITUTION NATIONALE DES SOURDS-MUETS

Ce cours, créé par décision ministérielle en faveur des personnes de l'un ou de l'autre sexe affectées de BÉGALEMENT ou d'UN VICE DE LA PAROLE, et confiée à M. E. Colombat, officier d'Académie, professeur au conservatoire national de musique et de déclamation de Paris, a pour objet la théorie et l'application des principes thérapeutiques de la méthode Orthophonique du docteur COLOMBAT (de Visère).

Il a lieu les Lundis et Jendis, à 7 heures du soir, d'Octobre à Juillet inclusivement.

Les demandes en autorisation de suivre gratuitement le Cours, sont reçues à Paris, au Secrétariat de l'Institution Nationale des Sourds-Muets, rue Saint-Jacques, 254.

Le Directeur de l'Institution Nationale,

MARTIN ETCHEVERRY.

Une petite recette dédiée aux pêcheurs à la ligne.

Les journaux s'empressent de publier le secret recette pour pêcher à la ligne des poissons, tels que goujons, ablettes, barbillons, etc., qui mordent à tous les hameçons. Prendre une pomme de terre cuite dans un jus gras, la mêler avec de la mie de pain, y ajouter un demi-verre d'anis et bien pétrir cette pâte. Avec une pareille amorce les poissons mordent à tous les hameçons.

LIBERTÉ DE LA BOULANGERIE.

Il en est de la liberté de la boulangerie et de la boucherie, comme de toutes les autres libertés: elle est excellente, à la condition d'avoir les limites qui en interdisent l'abus. L'Empire inaugura très hardiment, en 1866, la liberté commerciale. Cette réforme n'eut que le tort d'être accomplie trop brusquement et de troubler de nombreux intérêts par une évolution trop soudaine.

L'abus devint si excessif, les réclamations se firent entendre si énergiques — et si justifiées — qu'enfin un mouvement général de réaction en faveur de la taxe s'est manifesté.

Pour le pain, — un grand nombre de maires ont pris des mesures de protection.

A Lille et à Roubaix, la taxe officieuse est publiée;

A Montpellier, le maire a fait accepter la taxe officieuse en menaçant de la taxe officielle;

A Blois, la même opération a eu lieu;

A Bourges, la taxe a été rétablie;

A Aix et dans beaucoup d'autres villes elle fonctionne maintenant;

A Boulogne-sur-Mer, le maire publie tous les quinze jours la taxe officieuse et la liste de boulangers avec le prix de chacun d'eux; ce qui est insuffisant;

A Angers, les boulangers se sont mis d'accord avec la mairie et vendent le pain 20 cent. le kilogramme, prix auquel on les aurait taxés;

A Marseille, la commission municipale a pris en considération une proposition tendant au rétablissement de la taxe.

Nous pourrions publier une longue liste de ces exemples.

Passons aux bouchers; — De ce côté, l'abus de la liberté a été peut-être plus audacieux encore et le bénéfice plus excessif, car ceux des villes n'avaient pas, comme les boulangers l'excuse du prix des farines. Devant cette exploitation démesurée, il a fallu revenir à la vieille garantie d'autrefois.

A Marseille, en apprenant que la commission municipale venait d'adopter le principe de la taxe, les bouchers ont abaissé leurs prix;

A Lyon, le préfet a publié un arrêté que tous les journaux ont reproduit et qui rétablit la taxation de la viande;

A Caluire, près de Lyon, le maire a pris un arrêté qui fixe le tarif à 10 cent. au-dessous de la taxe lyonnaise;

A Toulouse, les journaux ont annoncé avec une vive satisfaction, que la taxe allait être remise en vigueur;

A Lille, le maire a pris un arrêté rédigé d'une façon assez bizarre; il rappelle la nécessité de respecter la liberté du commerce et condamne la taxation comme contraire à « l'économie politique » (?) mais il proclame la nécessité de publier pour la viande, comme pour le pain, le prix réel auquel chaque kilogramme doit être vendu.

A Montpellier, les journaux s'indignent du prix extravagant de la viande (en revanche elle est mauvaise) et réclament que l'exemple de Lyon soit imité;

A Châlons-sur-Marne, devant l'attitude de la mairie, les syndicats de la boucherie ont diminué les prix;

A Alais (Gard), à Corneilles (Eure), à Caudebec-les-Elbœuf (Seine-Inférieure), la taxe sur la viande est remise en vigueur et en grand nombre d'autres villes;

A Bordeaux, les réclamations les plus vives signalent la nécessité de la taxe; enfin, tout le monde connaît le long et remarquable arrêté de M. le préfet de Lyon, précédé de considérants très fermes et très justes, rétablissant la taxe.

Voilà, sur tous les points de la France, un retour sur les illusions passées.

Faut-il conclure de ce qui précède que la liberté commerciale appliquée à la boucherie et à la boulangerie doit être condamnée? Non; mais le seul moyen défensif est de conserver aux maires le droit de taxer: tant que personne n'abusera de la liberté, ils la laisseront intacte; mais dès qu'il y aura coalition pour exploiter d'une façon coupable les consommateurs, ils feront intervenir la taxe et l'appliqueront avec fermeté.

PARATONNERRE ÉCONOMIQUE.

Le tonnerre effraie beaucoup de gens, et ce n'est pas sans raison, car il produit parfois des désastres effrayants.

Nous croyons donc rendre service aux cultivateurs en leur indiquant un paratonnerre économique.

Tout le monde a vu des aiguilles aimantées de Franklin placées au-dessus des édifices publics pour les préserver de la foudre.

Ces aiguilles coûtent fort cher, exigent beaucoup de soins, de surveillance, et présentent plusieurs inconvénients.

On a pensé qu'au moyen de la paille on pourrait éviter les dangers auxquels expose la foudre.

Il est démontré qu'une bouteille de Leyde, chargée d'une quantité d'électricité assez forte pour tuer un bœuf est immédiatement déchargée sans étincelle et sans explosion par un bout de paille, n'eût-il que trois centimètres de longueur.

D'après ce principe, il est facile de construire un paratonnerre, même dans la maison du pauvre.

Il suffit pour cela de fixer avec un fil de laiton une corde de paille le long d'une perche de bois blanc au bout de laquelle on enfonce une pointe de cuivre.

Cet appareil a été placé, un par 60 arpents, sur dix-huit communes, dans les environs de Tarbes, et ces communes ont été préservées, non-seulement de la foudre, mais de la grêle.

Nous ne saurions trop engager les habitants

des campagnes à faire l'essai de ce système et à placer des paratonnerres sur toutes leurs maisons, en ayant soin de suivre exactement les indications données ci-dessus.

Pour la chronique locale, A. Layton.

Chronique Agricole

Voici le résumé des avis que, selon son habitude, la maison Barthélemy Estienne, de Marseille, a réunis sur les moissons de la France.

Ces avis, exprimés la plupart avant que la faux soit mise dans les blés, ont été rarement démentis, les années précédentes, par le rendement des céréales abattues; il y a lieu, cette année-ci, de les regarder comme aussi exacts que possible, et l'on va voir dans quelle mesure nous avons droit de nous féliciter des résultats qu'ils ont annoncés. Sur une étendue totale de 14 à 15 millions d'hectares, la récolte est considérée comme très bonne dans 45 départements qui cultivent plus de 8 millions et demi d'hectares en céréales; elle est bonne dans 36 autres qui en cultivent près de 5 millions et demi. Dans quatre départements seulement qui en cultivent 600,000, elle ne sera qu'assez bonne ou que passable; ce sont les départements du Cantal, de la Drôme, de l'Isère et de la Haute-Loire. Enfin, il n'y a qu'un département, les Pyrénées-Orientales, où l'on puisse se plaindre de sa médiocrité sur l'ensemble des 40,000 hectares qu'il cultive en blé.

Rarement la France aura été aussi bien partagée. Les régions les plus favorisées sont le Nord tout entier, le Nord-Est, et l'Est en descendant jusqu'à la Savoie, ainsi que l'Ouest en s'arrêtant à la Charente. Dans toute cette vaste superficie, le Calvados, l'Orne, la Seine, l'Aube et l'Yonne seuls sont désignés comme n'ayant qu'une bonne récolte ordinaire. Dans le Sud, le Tarn-et-Garonne et l'Ariège en ont une très bonne, et les Alpes-Maritimes aussi dans le Sud-Est. Nous avons le plaisir de voir que l'Alsace et la Lorraine, qui avaient eu à souffrir l'an dernier, et où le prix des blés s'était tenu plus cher que partout en France, comptent cette fois parmi les pays qui jouiront d'une complète abondance.

Comme il arrive toujours après les mauvaises moissons, les emblavures ont été plus étendues dans l'automne de 1873 que dans l'automne de 1872. L'extension de la culture des blés, on peut le dire, a même pour cause unique les disettes périodiques. Quel que soit le progrès des autres cultures, les agrandissements de l'ensemencement ne disparaissent plus une fois qu'ils sont acquis, et c'est ainsi que peu à peu la France augmente sa production des diverses céréales. Il y a eu, cette année-ci, une autre cause d'extension des emblavures; c'est le dépérissement des vignes dans une partie du Midi. De sorte que non-seulement la moisson de 1874 est belle, mais elle se fait sur plus de terres que les moissons précédentes. L'abondance sera donc grande.

L'une des raisons qui ont fait que ni le blé ni la farine n'ont beaucoup baissé de prix d'abord, c'est que les réserves étaient presque partout épuisées. Une mauvaise récolte nous aurait mis dans de sérieux embarras. Les départements qui avaient pris la précaution de semer davantage sont au nombre d'environ cinquante. Le département des Pyrénées-Orientales, qui est aussi le dernier de la liste, avait seul semé moins.

En Algérie, la récolte est bonne comme en France.

Pour les seigles, les résultats ne seront pas les mêmes. La Lozère seule a dû faire une très belle moisson, et 19 autres départements, répandus un peu partout, une bonne moisson ordinaire. Dans 36 départements la récolte sera à peine ordinaire ou seulement passable; elle sera médiocre dans 18 et mauvaise tout-à-fait dans 7. Les orges ne sont très bonnes que dans le Pas-de-Calais et la Vendée. Elles sont bonnes dans 20 départements, assez bonnes dans 11, passables dans 12, médiocres dans 24, et mauvaises dans les Hautes-Alpes, l'Ariège et le Loir-et-Cher. Là où l'on cultive le maïs, on n'aura pas à se plaindre, sauf dans le Cher, le Var et les Hautes-Pyrénées. Quant aux avoines, la récolte ordinaire est l'exception. En 1872, nous regorgions d'avoine comme de froment.

Enquête sur le Phylloxera. — Circulaire du Ministre de l'Agriculture.

Le ministre de l'agriculture vient d'adresser aux préfets une circulaire, prescrivant une enquête sur les progrès du phylloxera dans leur département. On indiquera autant que possible la nature des cépages atteints, et on insistera surtout sur les causes qui ont pu amener l'enquête.

Nous ne pouvons donner dans toute sa teneur cette longue circulaire, mais elle indique avec tant de soin les signes caractéristiques au moyen desquels on peut reconnaître la maladie, que nous ne pouvons nous dispenser d'en reproduire les passages principaux :

« La constatation de la maladie, dit la circulaire, n'offre pas d'ailleurs de grandes difficultés, et les traits caractéristiques d'une vigne phylloxérée sont en effet bien connus aujourd'hui.

« Malheureusement, les vignes situées dans les sols très-compacts ou caillouteux et peu profonds sont souvent foudroyées dès la première année.

« La marche du fléau est moins rapide dans les terres plus légères, profondes et fertiles. Sa présence y est parfois difficile à constater dès la première année, même à l'époque des vendanges. Cependant les souches atteintes par le phylloxera jaunissent et perdent leurs pampres avant les autres.

« Dès la seconde année, dans les meilleurs sols, les vignes attaquées poussent des sarments plus courts, le bourgeon terminal semble flétri, les vrilles ne se développent pas. Plus on avance dans la saison, plus les symptômes s'aggravent; le raisin n'arrive pas toujours à maturité.

« A la troisième année, beaucoup de souches ont péri et celles qui résistent encore présentent le plus triste aspect. Voilà pour les signes extérieurs.

« Si l'on arrache, dès l'apparition des premiers symptômes, un cep avec toutes ses racines, en détachant celle-ci avec soin jusqu'à 1 mètre 50 de profondeur, on trouve sur les racinelles du chevelu, les renflements ou nodosités caractéristiques qui ne permettent pas de confondre la maladie nouvelle avec la pourriture ou autres lésions qui se rencontrent dans les vignobles. Ces renflements, de forme ovoïde, très-tenus, puisqu'ils se rencontrent sur les plus minces racinelles, sont de consistance assez ferme, de couleur verdâtre, jaunâtre ou plus foncée.

Le phylloxera, insecte assez voisin de l'espèce des pucerons des arbres, mais beaucoup plus petit, est souvent visible à l'état aptère, sur leur surface. L'insecte ne s'y trouve plus dès qu'à la suite du progrès du mal, les nodosités entrent en décomposition, pourrissent en devenant noirs, et finissent par se rider et se dessécher. Dans ce cas, il faut chercher le phylloxera dans les paquets de racinelles qui se développent au sein des mottes de fumier, enterrés auprès des souches; on en verra dans les crevasses des grosses racines, à leurs points de bifurcation, en ayant la précaution d'enlever les rebords de l'écorce sous lesquels a pu vivre l'insecte.

Les plus grands soins doivent être observés dans cette recherche. Les personnes que vous en chargerez devront connaître l'usage de la loupe et du microscope. Toutes les parties des racines et du tronc des pieds malades, les galles de leurs feuilles devront être scrutées minutieusement. Si la présence de l'insecte dévastateur n'y est pas constatée, l'observateur devra porter ses recherches sur les racines des plants voisins, quand même ceux-ci n'auraient aucun caractère extérieur de la maladie, car souvent l'insecte quitte les racines d'une souche quand son œuvre de destruction est accomplie, quoique celle-ci ne se manifeste en dehors que plus tard.

On ne peut nier l'utilité de cette enquête, qui sera d'un grand secours aux chercheurs qui travaillent à nous débarrasser de ce terrible fléau, et à ce propos, il est à désirer qu'elle se fasse aussi rapidement que possible.

Nous ne sommes peut-être pas aussi loin de la solution qu'on le pense généralement. La commission spéciale du phylloxera, dans l'Hérault, a constaté, en effet, que M. Espalier, propriétaire d'un vignoble de quatrevingt-deux hectares, au Mas-de-Roy, est arrivé à défendre son vignoble par des moyens pratiques et efficaces.

Ce résultat est dû à l'emploi d'engrais énergiques accompagnés d'un élément sulfuré, déposés sur les racines et recouverts d'une couche épaisse de sable susceptible de modifier le milieu immédiatement autour des ceps.

On serait donc décidé sur la voie pour trouver le remède cherché. Quoi qu'il en soit

nous croyons que les propriétaires de vignobles non encore attaqués doivent redoubler de surveillance, et avant tout, proscrire impitoyablement l'introduction de ceps étrangers, quelle que soit leur provenance.

(Messager de Toulouse.)

Dépêches Télégraphiques

Saint-Nazaire, 25 août.

Hier brillante fête de nuit à Vannes. Le maréchal Mac-Mahon a été salué à Redon et à Savenay par les autorités. A son arrivée à Saint-Nazaire, il a été reçu par le sous-préfet, les ministres des travaux publics et du commerce et M. Vandal, président de la Société transatlantique. Le maréchal Mac-Mahon donnera un déjeuner officiel à l'Hôtel-de-Ville; il visitera l'hôpital, les paquebots transatlantiques, et partira à 2 heures sur un bateau pour Nantes, dont la Chambre de commerce viendra le chercher à Saint-Nazaire.

Saint-Nazaire, 25 août, soir.

Au banquet, M. Simon (Fidèle), député de la Loire-Inférieure, centre gauche, a porté un toast au maréchal Mac-Mahon, et lui a dit :

« Le commerce et l'industrie ont accueilli avec confiance vos affirmations réitérées de conserver le pouvoir qui vous a été confié. Dans votre Message, vous avez réclamé le vote des lois constitutionnelles que vous considérez comme nécessaires. Ce que l'Assemblée actuelle est impuissante à faire, une Assemblée nouvelle le fera.

« Soldat de la légalité, vous ferez respecter pendant sept ans ses décisions. Le commerce et l'industrie reprendront entièrement confiance. Votre haute personnalité contribuera à donner au pays une ère de sécurité.

Le Maréchal a répondu « qu'il est toujours aux ordres de l'Assemblée, et il a manifesté nettement son intention de se maintenir au pouvoir pendant sept ans.

Paris, 25 août, 11 h. 52 m., soir.

Le maréchal de Mac-Mahon a quitté Saint-Nazaire à 2 heures et est arrivé à Nantes à 6 heures du soir.

La foule était immense sur le quai. Tous les bâtiments saluaient : le spectacle était grandiose.

Au débarcadère, le maire a lu un discours.

Le maréchal est monté à cheval et est allé à la cathédrale, à travers une haie de soldats. Il a été reçu par l'évêque qui a prononcé un discours, puis le salut a été célébré.

Sur le parcours du cortège une foule immense criait : « Vive le maréchal Mac-Mahon! Vive le président de la République! »

La ville était pavoisée. Le soir les illuminations étaient brillantes.

Demain, le Président recevra les autorités, passera la revue des troupes, visitera l'usine de fabrication des projectiles de guerre, les hospices; donnera un dîner officiel de 65 couverts et repartira pour Angers.

Paris, 26 août 5 h. 5 m. matin.

Le maréchal de Mac-Mahon est attendu jeudi à Paris.

PAR DOM
Santander, 25 août.

Les navires allemands, *Nautilus* et *Albatros* quitteront Santander dans le milieu de la semaine prochaine et iront à Santona et Bilbao. Le capitaine a reçu des ordres de ne pas intervenir, à moins qu'un sujet allemand ne fût maltraité par les carlistes.

Il y a une canonniers anglaise dans le fleuve devant Bilbao.

Bourse de Paris.

Paris, 27 août 1874.

Rente 3 p. %	63,50
— 4 1/2 p. %	92,40
— 5 p. %	99,45

Annonces

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIERE

Vingt-sept ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castella Stuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

N° 49,842 : M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux et vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson, de la goutte névralgique et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 19,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Cure n° 62,913.

Valgorge (Ardèche), 19 octobre 1863,

La Revalescière est un remède que j'appellerai presque divin. Elle a fait un bien immense à notre bonne sœur Julie, atteinte depuis quatre ans d'une névralgie à la tête, qui la faisait souffrir cruellement et ne lui laissait presque aucun repos. Grâce à votre spécifique, elle est aujourd'hui guérie.

MONASSIER, curé.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr., rafraichissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse ou en mer, ainsi que toute irritation

et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. — La *Revalescière chocolatée*, en boîtes de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt chez M. Vinel, pharmacien à Cahors et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^e, 26, place Vendôme, Paris.

PÊCHE ET CHASSE

VIE A LA CAMPAGNE — JOURNAL DES CHASSEURS LA CHASSE ILLUSTRÉE (7^e ANNÉE) RÉOUVERTURE DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE EXERCICE 1874-75

Le moment est revenu de reprendre son journal de chasse et de pêche ; et l'on sait qu'en France, ce journal est unique. C'est la *Chasse illustrée*, qui a réuni dans son cadre les autres recueils de ce genre. Son prix est le moindre des journaux illustrés, quoique ses gravures soient réputées belles entre toutes. A la fin de chaque année, ses numéros hebdomadaires forment un admirable volume de salon : plus de 600 pages d'impression et 200 dessins, vignettes, planches, etc. L'œuvre a trouvé bon accueil dans toutes les meilleures familles.

Prix : Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. — Trois mois, 5 fr. — Un numéro est envoyé gratis comme spécimen.

En ce moment la *Chasse illustrée* publie une délicieuse nouvelle :

Les derniers Pêchés du chevalier de Vaucelas,

Par M. le marquis DE CHERVILLE.

Un exemplaire complet de tout ce qui a paru jusqu'à ce jour sera donné aux abonnés nouveaux avant le 1^{er} septembre.

VIENT DE PARAÎTRE

L'ALMANACH DE LA CHASSE ILLUSTRÉE POUR 1874-75

AVEC LE CARNET DU CHASSEUR

Grand in-8°. Près de 100 gravures, vignettes, fleurons, etc.

Prix à nos bureaux, 56, rue Jacob, à Paris : 1 fr. ; par la poste : 1 fr. 25.

Adresser les demandes à M. Alfred Firmin-Didot, directeur de la *Chasse illustrée*, 56, rue Jacob, à Paris.

Sommaire des gravures que *l'Univers illustré* publie dans son numéro de cette semaine : Concours pour la construction de l'église du Sacré-Cœur :

premier prix, projet de M. d'Abadie ; une course de taureaux à Lisbonne : la *cuadrilla* saluant le public, scènes diverses du spectacle ; le maréchal de Mac-Mahon visitant les travaux du fort de Trappes. Salon de 1874 : rue de l'avant-port du Havre, tableau de M. R. Mols ; *Nous aimons tant ces bêtes là !* tableau de M. J. R. Couble ; déblaiement des ruines de Saint-Cloud ; M. Jaussen, chef de la mission astronomique française à Y kohama ; installation provisoire à Paris des instruments de la commission envoyée au Japon pour observer le passage de Vénus sur le soleil ; installations et instruments des missions astronomiques anglaises. — Rébus, problèmes d'échecs. — *L'Univers illustré* publie en ce moment le *Sphinx*, cette œuvre émouvante de M. Octave Feuillet, qui a été l'événement dramatique de l'année.

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 8 (22 AOÛT 1874)

Association française pour l'avancement des sciences ; Congrès de Lille : Discours de M. Catel-Beghin ; la théorie des atomes dans la conception générale du monde, discours de M. Wurtz ; les finances de l'Association, rapport de M. Georges Masson ; les travaux de la session de Lyon, discours de M. Laussedat. — Bulletin des Sociétés savantes : Académie des sciences de Berlin. — Bibliographie scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 8 (22 AOÛT 1874).

La semaine politique. — La littérature sous le second empire : Michelet (suite), par M. E. Despois. — Littérature allemande contemporaine : Le dernier roman de M. Gustave Freytag. — Un voyage en Sicile : Impressions et souvenirs, par Léo Quesnel. — Causerie politique : L'élection du Calvados. — Notes et impressions : En voyage, par X^{***}. — Bulletin : Une carte murale de la France.

On s'abonne au bureau du journal, 17, rue de l'Ecole-de Médecine à Paris.

Chaque journal : Paris, Six mois : 42 fr. — Un an : 20 fr. Départements, Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris, Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements, Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

Prix du numéro : 50 centimes.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^e

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la Langue française, par E. Littré, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 13 février 1873.

Le 81^e fascicule, POU à PRÉ, est en vente.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 91^e livraison (29 Août 1874). — TEXTE : Nos autres, par J. Girardin. — Le requin, par Et. Laroux. — Avoir maille à partir. — L'éléphant d'Asie, par Louis Rousselet. — La Dette de Ben-Aïssa, par Marie Maréchal.

DESSINS par Emile Bayard, A. de Neuville, Bertall.

Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Vals. — Sources : Saint Jean, Précieuse, Désirée, Rigolette, Magdelaine, Dominique.

Les expéditions directes se font par caisse de 24 et 50 bouteilles, au prix de 15 et 30 fr. Il suffit d'écrire à la Société générale des eaux minérales à Vals (Ardèche). — Détail dans toutes les villes.

Abonnez-vous au *Paris-Journal* et vous recevrez immédiatement et pour rien une excellente

Montre à Remontoir Bréguet pour Rien, RIEN, RIEN,

Ecrivez, 9, rue d'Aboukir, Paris, pour soucrire où pour avoir renseignements.

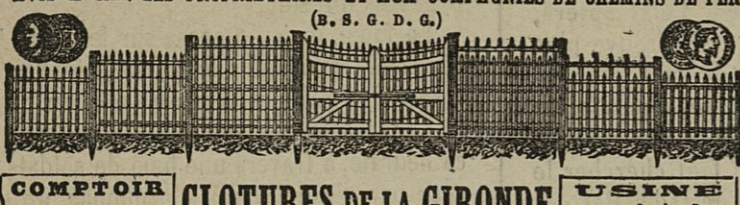
CONSTIPATION

Méitez-vous des purgatifs et laxatifs qui, loin de guérir, rendent la constipation invincible. SEULE la PODOPHYLLE COIRRE ne purge pas et guérit radicalement. Pharmacies, ou 24 rue du Regard, Paris. 3 francs pour recevoir franco.

Sur les extraits et articles non signés Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

A VENDRE une grande quantité de Tuiles creuses pour toiture. — S'adresser au bureau de Journal du Lot.

AVIS A MM. LES PROPRIÉTAIRES ET AUX COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER



CLOTURES DE LA GIRONDE EN TREILLAGE A LA MÉCANIQUE

CE GENRE DE CLOTURE OFFRE LE DOUBLE AVANTAGE D'ÉCONOMIE ET DE DURÉE. PRIX : Depuis 40 c. le mètre courant à 1 fr. 15 c., suivant la hauteur. ÉCRIRE FRANCO Fils noirs et galvanisés pour vignes, etc. au prix de fabrication.

S'adresser pour tous renseignements et achats, à M. Breil, marchand quincailler, boulevard Nord, seul représentant pour l'arrondissement de Cahors.

ÉDOUARD PRIVAT, libraire-éditeur, rue des Tourneurs, 45, à Toulouse.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LANGUEDOC

AVEC DES NOTES & LES PIÈCES JUSTIFICATIVES PAR DOM CL. DEVIC ET DOM J. VAISSETE

RELIGIEUX BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR

Édition accompagnée de Dissertations & Notes nouvelles, contenant le Recueil des Inscriptions de la Province, antiques & du moyen âge, des Planches, des Cartes & des Vues de monuments.

Publiée sous la direction de M. ÉDOUARD DULAURIER, membre de l'Institut ; annotée par M. ÉMILE MABILLE, attaché au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale ; M. EDWARD BARRY, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Toulouse ; continuée jusqu'en 1790 par M. ERNEST ROSCHACH, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques. & autres savants, membres de l'Institut ou professeurs.

L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LANGUEDOC, avec la continuation & les additions, formera 14 forts volumes in-4°, au prix de 20 francs le volume, en demi-reliure anglaise, solide & élégante, imprimés avec des caractères elzéviriens fondus spécialement pour cette édition. — Après la publication complète de l'ouvrage, le prix en sera porté, pour les non-souscripteurs, à 350 francs. — Il a été tiré cent exemplaires numérotés, dont cinquante sur papier vélin & cinquante sur papier à la cuve, au prix de 40 francs le volume. — Des Cartes géographiques, des Planches de sceaux & de monnaies, & des Vues de monuments seront réunies dans un Album particulier.

ONT PARU : La 1^{re} partie du TOME I^{er}, comprenant l'Introduction & le commencement du texte des Bénédictins ; — le TOME III, complet ; — la 1^{re} partie du TOME IV, Notes & Additions.

Les compléments des TOME I & IV paraîtront prochainement. — L'impression se continue d'une manière aussi active que le comporte la bonne exécution d'un travail aussi important.

Au 25 janvier 1873, plus de cinq cents souscripteurs ont honoré déjà de leur signature cette grande publication.

On souscrit : à Toulouse, chez ÉDOUARD PRIVAT, éditeur, 45, rue des Tourneurs, & chez les principaux libraires de France & de l'étranger.

Le Prospectus, qui donne une idée du format, du papier & des caractères adoptés pour cette nouvelle édition, sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande à M. PRIVAT, éditeur, 45, rue des Tourneurs, à Toulouse.

MARIE BLANC

FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrements, Fournitures pour fleurs ; Globes ronds et ovales ; Couronnes nuptiales et de première communion ; Couronnes mortuaires ; Papiers de toutes couleurs.

Grand assortiment de Vases en porcelaine, Vases d'autel et Corbeilles. Sujets religieux.

Feux d'artifice, Lanternes vénitiennes, Bouquets pour Fêtes votives.

EN VENTE

Chez M. J.-D. Crayssac, libraire

Jean XXII et la Pologne

ÉTUDE HISTORIQUE DU XIV^e SIÈCLE

Par M. J. MALINOWSKI, professeur de langues vivantes au Lycée de Cahors.

Prix : 30 centimes

TABLEAU DES DISTANCES

nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811. PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Laytou, rue du Lycée, à Cahors.

A Vendre ou à Louer

GARNIE OU NON GARNIE

L'auberge dite de Jean de Bru, située rue du Lycée, à Cahors et tenue par M^{me} veuve LAFON (Hélène). S'adresser pour traiter à ladite veuve LAFON, propriétaire de l'établissement.

Toutes facilités pour le paiement.

NOUVEAU-NÉS Avis aux Mères

Toutes les maladies du premier-âge, Coliques des Nouveau-Nés, vomissements, diarrhée, insomnies, toux, fièvre, et surtout les Dentitions difficiles et les Convulsions, sont prévenues et guéries par le SIROP PADIATIQUE de E. TEYSSÈRE, Pharmacien à Limoges (Mention honorable de la Société protectrice de l'Enfance).

A Cahors, chez M. Rouquette, pharmacien.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{me} LINON FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors

Grand assortiment de Bouquets d'Eglise ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives ; Feux d'artifices ; Lanternes vénitiennes en tous genres.